

Intervention parlementaire

N° de l'intervention: 186-2014
Type d'intervention: Interpellation
Motion ayant valeur de directive: ☐
N° d'affaire: 2014.RRGR.944

Déposée le: 09.09.2014

Motion de groupe: Non
Motion de commission: Non
Déposée par: Burkhalter (Rümligen, PS) (porte-parole)

Cosignataires: 0

Urgence demandée: Non
Urgence accordée:

N° d'ACE: du
Direction:
Classification: –
Proposition du
Conseil-exécutif:



Protection des données dans les écoles moyennes

De nombreux gymnases ont établi des comptes google pour la communication avec le corps enseignant, le personnel et les élèves. En conclusion des renseignements fournis par l'autorité chargée de la protection des données, on peut douter de la sécurité de tels comptes et estimer qu'ils ne sont pas admissibles. En effet, des données sensibles et confidentielles sont stockées sur des serveurs à l'étranger qui ne sont pas régis par le droit suisse, d'où le risque qu'elles ne tombent entre des mains non autorisées.

Le Conseil-exécutif est dès lors prié de répondre aux questions suivantes :

1. Le Conseil-exécutif est-il prêt à mettre tous les moyens en œuvre pour sécuriser les données échangées dans les systèmes de télécommunication des écoles ?
2. Est-il prêt à prescrire aux écoles le recours exclusif, pour le courrier électronique, la collaboration en ligne et le stockage de données, à des prestataires qui sont régis par le

droit suisse sur la protection des données et dont le serveur se trouve dans les frontières du pays, et à contrôler la mise en œuvre ?